

VERS UNE IDENTITÉ COMMUNE POUR LE GRAND GENÈVE



On aurait pu croire que l'année 2020 verrait une amélioration des relations franco-genevoises après la mise en circulation du tram Genève-Annemasse et du Léman Express en 2019, il n'en est rien !

La Ville de Genève prend position contre la desserte du Chablais par la Transchablaisienne. Une intervention qui concerne l'aménagement du territoire français, d'autant plus incompréhensible que cet ouvrage n'affectera en rien Genève. Comment peut-on se transformer en donneur de leçons alors que toute intervention sur un projet genevois par les décideurs français serait considérée comme une ingérence inadmissible ?

Quant au Léman Express, ces débuts ont connu quelques difficultés, avec des retards, voire des suppressions de trains. Réseau bi-national, régi conjointement par les CFF et la SNCF, son exploitation n'est pas simple. Espérons que celle-ci se calque sur le fonctionnement helvétique !

Pour une meilleure cohésion de notre bassin de vie transfrontalier, il serait temps que les projets d'aménagement du territoire soient enfin concertés de part et d'autre de la frontière et qu'ils prennent en compte l'intérêt général des populations ! Le Grand Genève ne sera grand que le jour où une identité commune se concrétisera et que toute discrimination entre les individus qui le peuplent disparaîtra !

La fin d'année, comme d'habitude, a vu une recrudescence du nombre de licenciements et une fois de plus, nous appelons les frontaliers licenciés à s'inscrire dans les offices régionaux de placements cantonaux. N'oubliez pas aussi que vous disposez de l'aide de nos conseillères Emploi dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Le début de l'année correspond à un accroissement de notre activité avec la période fiscale. Durant ce mois de février, nous avons organisé des réunions d'informations pour répondre à vos questions de manière collective concernant vos demandes de rectification de l'impôt à la source à Genève. Pour les déclarations de quasi-résident, les rendez-vous individuels ont été pris d'assaut en l'espace de 15 jours et sont déjà complets. La prise de RDV pour l'aide à la déclaration de revenus en France sera possible dès le lundi 6 avril 2020. Les rendez-vous débiteront quant à eux le 20 avril. Le dossier spécial « *déclaration de revenus en France* » paraîtra autour du 15 avril, n'attendez donc pas la réception du prochain Frontalier Mag pour prendre rendez-vous !

Notre Assemblée générale aura lieu à Archamps le 16 Avril et nous vous y attendons nombreux ; la représentativité de notre association dépend de vous ! Participez et encouragez vos proches à nous rejoindre !

Michel CHARRAT
Président